

John BAUD

Bulletin paroissial de Morzine LA VOIX MORZINOISE

Décembre 1947 à Février 1948

MORZINE, LÉGENDES et TRADITIONS

Quels furent les premiers rapports administratifs entre les Cisterciens d'Aulps, devenus ainsi maîtres de toute la haute vallée, et les habitants de cette région ? La légende seule, ou la tradition, nous apportent quelques curieux éclaircissements. Les familles établies depuis longtemps dans les alpages, isolées, vivant un peu à l'état sauvage dans ce rude climat, n'ayant aucune église dans leur voisinage, ayant probablement oublié les pratiques de la religion chrétienne, peut-être même restées attachées au paganisme, réagirent différemment au contact des religieux d'Aulps. Ainsi nous dit la légende : quand les moines eurent bâti leur abbaye et furent maîtres de la vallée, ils invitèrent les habitants des montagnes à se rendre à l'abbaye d'Aulps pour assister à la messe et remplir leurs devoirs religieux. A cette époque, le chef-lieu et les villages de Morzine étaient couverts de forêts, et les gens vivaient sur les montagnes ; ils tiraient leur nourriture de leurs troupeaux et ne descendaient pas au bord de la Dranse, même l'hiver.

On connaît les noms de trois familles, vivant sur les trois principales montagnes de Morzine : le Grou-Braichard, qui habitait au-dessus du Be d'Aulps ; les Drefennes, des femmes au nombre de trois, disent les uns ; (Tret-fenets ?), figures assez mystérieuses tenant « de la fée », qui avaient leur chalet près de la fontaine de la Drefenaz, d'ans les prés de Nion ; et le Jhénoz vivant dans la région de ce nom, direction d'Auvia. Le Grou-Braichard était un homme pieux, il se soumit à la demande de l'Abbé. Tous les deux dimanches, monté sur sa mule, et suivi de sa famille, il descendait à St-Jean et assistait à la Messe. Comme c'était lui qui résidait le plus loin, quand le célébrant le voyait entrer dans l'église il disait : on peut commencer le saint Sacrifice. Par contre le Jhénoz refusait toujours de se rendre à l'Abbaye, malgré les instances de l'Abbé ; si bien que ce dernier, découragé, avait perdu l'espoir de vaincre la résistance obstinée du montagnard. Aussi, grande fut sa surprise, lorsqu'il vit, un beau jour, le Jhénoz en personne, sur son *éga* (jument), entrer à l'Abbaye.

— Eh bien, lui dit le bon Abbé, dis-moi donc pour quel motif tu ne viens pas, comme les autres, prier Dieu (ou payer la dîme, selon certains conteurs),

— C'est que je l'invoque aussi bien chez moi, près du Ciel, sur ma montagne, que dans ta sombre demeure.

— Mais, comment fais-tu pour le prier ?... et crois-tu qu'il t'écoute ? Le Jhénoz prend alors son manteau de peau de loup, et le lance sur un rayon de soleil, pénétrant dans la salle. Au grand étonnement de l'Abbé et de ses religieux, le manteau reste suspendu sur le rayon solaire... Le Jhénoz fait ensuite « trois pas en avant, et deux pas en arrière » ; et s'adressant à l'Abbé : « Voilà, dit-il, comment je prie le Créateur ami des hommes, et pourquoi je n'ai nul besoin de venir le prier chez toi ». L'Abbé le laissa partir, et ne lui demanda plus rien à l'avenir. Comme-on le voit, le Jhénoz est un peu considéré comme sorcier, mais aussi, par les uns, comme le champion des franchises des premiers habitants de la vallée. Tous le regardent comme un personnage important, chef d'une grande famille, ou, peut-être mieux, d'une communauté plus ou moins considérable. Son geste aurait démontré à l'Abbé d'Aulps que le soleil luit également pour tous, et que Dieu n'y contredit point. Ce serait là un premier épisode de la longue lutte, soutenue plus tard par les habitants contre l'Abbaye, au sujet des droits féodaux. Avec un fond toujours identique, cette légende comporte pourtant certaines variantes. Ayant consulté plusieurs vieillards de Morzine, qui transmettaient avec un grand sérieux tous les contes entendus aux longues veillées hivernales, M. le curé J. Pissard avait tiré les

conclusions suivantes : « Le fond de cette tradition est vraisemblable. Les indigènes devaient habiter la montagne et non la plaine, parce que celle-ci offrait peu de sécurité. Elle servait de passage aux invasions étrangères qui la traversaient pour pénétrer dans le Valais, dans le Faucigny, le Chablais et le Genevois. Du haut de leurs belvédères et refuges, les habitants pouvaient surveiller les mouvements des envahisseurs et, au besoin, prendre la fuite...

Installés dans le voisinage, les Religieux devaient faire connaissance avec leurs sujets. Sans doute, ils n'en connaissaient pas le langage. Pour s'expliquer, on dut recourir à des signes. Le manteau exposé aux rayons du soleil pouvait signifier que cet astre luit pour tous et que les nouveaux maîtres n'avaient pas le droit d'en priver ceux qui se trouvaient sur leurs terres. Les trois pas en avant et les deux en arrière semblent indiquer que le comparant n'était pas grand seigneur, capable de porter ombrage à l'autorité de l'Abbé, mais qu'il vivait au jour le jour, tantôt dans la prospérité, tantôt dans l'adversité, qu'au bout de l'année il n'était guère plus avancé qu'au commencement. Le Jhénoz aurait-il voulu indiquer par là qu'il émigrerait de temps en temps pour rentrer ensuite au foyer ? Dans ce cas, le mouvement d'émigration que l'on constate depuis quatre ou cinq cents ans, c'est-à-dire depuis l'époque où l'on trouve quelques documents, daterait de bien plus loin ». Notons que ces trois personnages, qui se trouvaient dans chacune des trois sections actuelles de la commune, pouvaient être la personnification, les représentants d'une population plus ou moins nombreuse. Cette affirmation est déduite du fait que, quelques années plus tard, lors de la publication des bans champêtres, en 1213, il fut convenu entre les Religieux et les habitants : que celui qui serait le premier, c'est-à-dire le tronc, dans chaque hameau, serait responsable de tous les servis dus par ses consorts. Il y a des rapports entre le Jhénoz (Germe, racine) et le tronc dont parle cet acte ». Il est un témoignage indirect de la présence de ces anciens habitants dans la localité. En 1410, la lutte était très vive entre l'Abbé d'Aulps et ses sujets du sommet de la vallée qui prétendaient être libres de toute servitude ; elle ne le fut jamais davantage. Menacés dans leurs prétendus droits, les habitants ont recours au prince Amédée VIII. Or, dans leur requête, ils disent : qu'ils s'offrent à être et à rester dans la condition où ils se trouvaient pendant qu'ils étaient sous la domination et l'autorité des seigneurs de Faucigny ; ce qui suppose que leurs ancêtres étaient déjà dans la localité lorsque, vers 1140, la donation en fut faite à l'Abbaye d'Aulps ». On découvre encore dans ces contes d'étranges réminiscences des vieilles légendes germaniques. Ainsi dans celle des Nibelungen, un des frères de Gunther, roi des Burgondes, porte le nom de Gernot. Un rapprochement peut être fait entre la triade des Drefennes, habitant vers le *Nion ès Garins*, qui se nourrissaient de viande, de laitage et de fromage, se livraient à toutes sortes d'incantations et creusaient les rochers pour y découvrir des métaux précieux, et certaines peuplades du nord, citées par l'historien goth Jornandès ou Jordanès (VI<sup>ème</sup> siècle), les Créflennes (*tres Crefennae*) logeant dans le creux des rochers, méprisant les fruits de la terre et vivant de viande, gouvernés par de cruelles magiciennes. Cette remarque fut faite déjà dans l'Histoire Universelle de Jean de Muller (Liv. VII, ch. 9), à propos des montagnards de la Suisse : « Paul fils de Warnefrid, auteur de l'Histoire des Lombards, comme Jornandès, rapporte les légendes sur les origines des tribus des Goths. Les traditions nationales, conservées parmi les habitants des cantons suisses de Schwytz, d'Underwalden, du pays de Hasli et des montagnes voisines, s'accordent sur tous ces objets avec les traditions du Nord ; elles se complètent réciproquement, et leur base est la même ». La légende du Jhénoz serait aussi la trace persistante du très vieux culte solaire pratiqué dans nos contrées, comme en tous pays aux temps primitifs, et spécialement dans les hautes montagnes où les populations souffraient des rigueurs hivernales. On retrouve, par exemple à Villard-sur-Boège, une tradition semblable, celle du sorcier Dreudey suspendant son manteau au rayon de soleil printanier qui filtre à travers sa fenêtre.